



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi

Question écrite n° 117309

Texte de la question

M. François Asensi alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le déclin de l'emploi industriel en Seine-Saint-Denis. Ce département subit depuis plusieurs décennies une véritable hémorragie de l'emploi industriel, malgré sa riche histoire ouvrière et la présence de grands groupes hexagonaux. Seules 3 % des embauches au premier semestre 2010 ont été réalisées dans ce secteur. Si ses effectifs ont diminué de plus de 20 % depuis 2002, selon les statistiques de l'INSEE de mars 2011, la chute atteint 60 % depuis 1990. En 2008 avec 41 000 salariés présents dans près de 4 700 établissements, l'industrie ne constitue plus que 7,5 % de l'emploi salarié du département, une part inférieure à la moyenne francilienne (7,8 %). La fermeture du site automobile PSA d'Aulnay-sous-Bois et ses 3 600 salariés, envisagée puis démentie de manière peu convaincante, constituerait un recul insupportable. Le déclin industriel en Seine-Saint-Denis et sur l'ensemble du territoire n'est pas une fatalité engendrée par la globalisation, le modèle allemand en apporte la preuve. Les politiques actuellement mises en oeuvre par la majorité accentuent ce déclin, en favorisant la financiarisation de l'industrie et la course aux profits au détriment de l'emploi. La volonté politique de s'opposer aux délocalisations et aux externalisations fait défaut alors que l'État multiplie les exonérations fiscales et sociales à destination des grandes entreprises. Il lui demande si le Gouvernement entend enfin intervenir auprès des groupes industriels pour favoriser l'emploi en France et dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117309

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2011, page 9537

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)